https://www.acgtp.fr/acgtp_1/spip.php?article1503



Adhésion à l'ACGTP

- Notre association -



Publication date: vendredi 13 janvier 2023

Copyright © ACGTP - Tous droits réservés

Copyright © ACGTP Page 1/2

Adhésion à l'ACGTP

Pour vous inscrire merci de compléter le bulletin d'adhésion ci-joint, de régler la cotisation annuelle. et remettre le tout au secrétaire ou au trésorier.

Le bureau a décidé d'augmenter la cotisation de 5€, la portant ainsi à 30€ pour 2024

Deux permanences se tiendront au local du club à Goulven, le samedi 13 janvier matin de 9H30 à 12H00 et le samedi 20 janvier matin de 9H30 à 12H00.

Merci d'imprimer l'attestation, de la renseigner complètement et de la rapporter avec votre règlement lors de l'une des deux matinées de permanence, il y aura, toutefois des exemplaires disponibles au club, pour ceux ne pouvant imprimer.

formulaire_adhesion_2024.pdf

https://www.acgtp.fr/acgtp_1/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Copyright © ACGTP Page 2/2